

Remise de l'avant-projet du Comité d'orientation scientifique de la Maison de l'histoire de France

Jeudi 16 juin 2011

contact Presse

**Département de l'information
et de la communication**
Service de presse
Tél. : 01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr



Sommaire

Communiqué de presse

p.3

Rôle et composition du comité d'orientation scientifique

p.4

L'avant-projet en résumé

p.6

De l'avant-projet au projet de la Maison de l'histoire de France

p.12

Renseignements pratiques

p.13

Communiqué de presse



Remise à Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication par Jean-Pierre Rioux, historien et président du Comité d'orientation scientifique de l'avant-projet de la Maison de l'histoire de France

Installé par le ministre de la Culture et de la Communication le 13 janvier dernier, le Comité d'orientation scientifique a été chargé de travailler, en toute indépendance, sur toutes les composantes du projet de la Maison, institution culturelle de référence qui a vocation à favoriser la diffusion et la transmission de la connaissance historique.

Depuis son installation, le Comité s'est réuni régulièrement, en séance plénière et sous la forme de groupes de travail. Cet avant-projet est le fruit des six premiers mois de travaux. Il dessine les contours intellectuels de la future Maison : Les publics, la stratégie numérique, la « galerie des temps », les expositions temporaires et autres manifestations, l'ouverture européenne et internationale, la valorisation de la recherche, le réseau, l'exposition de préfiguration.

La remise publique de l'avant-projet de la Maison de l'histoire de France marque le début d'une phase de concertation et d'échanges, au cours de laquelle les professionnels et le grand public sont invités à donner leur avis sur ce texte. L'ensemble de ces contributions aidera le Comité d'orientation scientifique à élaborer le projet définitif de la Maison de l'histoire de France, qui sera remis au ministre à la fin de l'année 2011.

Le site internet de préfiguration de la Maison de l'histoire de France sera mis en ligne en septembre 2011. D'ores et déjà une page accessible à l'adresse www.maison-histoire.fr permet à chacun de télécharger l'avant-projet et de s'exprimer.

L'établissement public administratif de la Maison de l'histoire de France sera créé le 1^{er} janvier 2012. Lieu d'expositions, dédié aux conférences, aux débats et à l'image, centre de ressources à destination de tous les publics, la Maison de l'Histoire de France sera installée dans le quadrilatère de Rohan-Soubise, aux côtés des Archives nationales. Elle ouvrira ses portes au public en 2015.

à Paris, le 16 juin 2011

Contacts presse

**Département de l'information
et de la communication**
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

**Heymann, Renault
Associés**
Vivien Ayroles
01 44 61 76 76
v.ayroles@heyman-renoult.com

www.culture.gouv.fr

Le Comité d'orientation scientifique de la Maison de l'histoire de France

Son rôle

« Un comité d'orientation scientifique est mis en place pour garantir la rigueur scientifique des contenus de la Maison de l'histoire de France, établissement culturel qui aura vocation à présenter au plus large public, sous des formes variées et évolutives, le rapport que les Français et tous ceux qui vivent en France – en métropole comme outre-mer – ont entretenu et entretiennent avec l'histoire, mais aussi les mémoires, les patrimoines et les cultures ».

Ce Comité est composé d'historiens, de conservateurs et de médiateurs de l'histoire. Il est présidé par une personnalité nommée par le ministre de la Culture et de la Communication. Le mandat de ses membres est de deux ans renouvelables.

Le Comité d'orientation scientifique est consulté et se prononce sur l'ensemble des composantes du projet et sur la politique culturelle de la Maison de l'histoire de France : galerie chronologique ; expositions temporaires et autres manifestations ; constitution du réseau des musées et lieux d'histoire et de mémoires ; échanges internationaux ; relations avec le monde éducatif et avec les organismes de recherche ; politique des publics ; création d'un portail de ressources documentaires.

Les réunions du Comité d'orientation scientifique donnent lieu à des procès-verbaux qui sont rendus publics. À l'initiative de son président, certaines de ses réunions peuvent être publiques. Le Comité d'orientation organise périodiquement des rencontres pour présenter l'avancement de ses travaux et nourrir sa réflexion en s'ouvrant à des contributions extérieures, françaises ou étrangères.

L'Association de préfiguration de la Maison de l'histoire de France assure le secrétariat du Comité d'orientation scientifique et fournit les moyens nécessaires à son fonctionnement. Le Comité d'orientation scientifique bénéficie de l'appui de l'ensemble du ministère de la Culture et de la Communication (Installation du Comité par M. le ministre de la Culture et de la Communication, le 13 janvier 2011).

Depuis son installation, le Comité d'orientation scientifique s'est réuni en séance plénière les 26 janvier, 3 mars, 6 avril, 26 mai et 8 juin. Ses membres se sont répartis au sein de différents groupes de travail : « portail de ressources numériques », « réseau », « galerie de l'histoire de France », « publics », « expositions et autres manifestations », « échanges européens et internationaux », « valorisation de la recherche ». Chacun de ces groupes s'est réuni à plusieurs reprises, a procédé à des visites et à des consultations et a fait appel, le cas échéant, à des personnalités qualifiées extérieures.

Ses membres

Jean FAVIER, Président d'honneur

Ancien directeur général des Archives de France ; ancien président de la Bibliothèque nationale de France

Jean-Pierre RIOUX, Président

Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale ; directeur de Vingtième Siècle. Revue d'histoire

Dominique BORNE, Rapporteur général

Doyen honoraire de l'Inspection générale de l'Éducation nationale ; président du conseil de direction de l'Institut européen en sciences des religions

Jacques BERLIOZ

Directeur de recherche au CNRS ; directeur de l'École nationale des Chartes

Éric DEROO

Cinéaste et historien

Étienne FRANÇOIS

Professeur émérite à la l'université libre de Berlin

Sébastien LAURENT

Maître de conférences habilité à l'université de Bordeaux

Dominique MISSIKA

Historienne, productrice et éditrice

Laurent OLIVIER

Conservateur du patrimoine au musée d'Archéologie nationale

Pascal ORY

Professeur des universités à l'université Paris I-Sorbonne

Jean-Christian PETITFILS

Historien

Paule RENE-BAZIN

Conservateur général honoraire du patrimoine

Anthony ROWLEY

Historien, éditeur ; maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris

Donald SASSOON

Professeur d'histoire européenne comparée à l'université de Londres

Martine SEGALLEN

Professeur honoraire des universités ; directrice d'Ethnologie française

Benjamin STORA

Professeur des universités à l'université Paris XIII

Élisabeth TABURET-DELAHAYE

Conservateur général du patrimoine ; directrice du musée national du Moyen Âge

Laurent THEIS

Historien, éditeur ; ancien secrétaire général des débats à l'Assemblée nationale

Anne-Marie THIESSE

Directrice de recherche au CNRS

Emmanuel de WARESQUIEL

Historien ; ingénieur de recherche à l'École pratique des Hautes études

L'avant-projet en résumé

Présentation

Le moment est venu de mettre à disposition de tous et de chacun un lieu culturel d'exposition, d'information et de réflexion sur le passé de la France : une Maison où sera examiné le croisement entre un mot, « histoire », et un nom, « France », dont les raisons sociales évoluent en ce début du XXI^e siècle. Cette Maison ne sera pas une école d'application identitaire, un entre-soi national, une assignation à résidence, une université-bis, un forum ou un prétoire ; pas davantage un étalage de diversités et de pluralités d'où seraient perdues de vue la singularité et la continuité de ce pays. Portes et fenêtres ouvertes, à la découverte de tous les horizons, elle favorisera la fréquentation par le plus large public de documents, de traces, d'images et de sons, d'œuvres et d'idées. Elle a l'ambition culturelle d'aider à la diffusion et la transmission de la connaissance historique pour mieux questionner le vivre-ensemble hier et demain ; de comprendre et faire comprendre, pour accéder, par la culture historique, à une certaine vérité de soi-même, des autres et du monde.

Elle sera donc un lieu où chacun trouvera des outils de compréhension et des occasions de questionnement de l'histoire de France ; un « établissement culturel qui aura vocation à présenter au plus large public, sous des formes variées et évolutives, le rapport que les Français et tous ceux qui vivent en France – en métropole comme outre-mer – ont entretenu et entretiennent avec l'histoire, mais aussi avec les mémoires, les patrimoines et les cultures », disait le ministre de la Culture et de la Communication le 13 janvier 2011 en installant le Comité d'orientation scientifique chargé de « garantir la rigueur scientifique des contenus de la Maison », d'élaborer « l'ensemble des composantes de son projet » et, passé le temps de sa préfiguration, de se prononcer sur « sa politique culturelle ».

Le projet définitif pour la Maison sera remis à M. le ministre en janvier 2012. Il tiendra compte des remarques et propositions qui auront suivi la diffusion du présent avant-projet, où les préconisations du Comité sont exposées en dix points :

- I. La Maison de l'histoire de France sera bâtie au croisement du souci social de n'être pas coupé du passé et du libre souci scientifique d'élaborer des savoirs qui aident à lire et comprendre celui-ci. Maison commune, elle proposera des services et des rencontres et favorisera les initiatives pour promouvoir une culture et des connaissances d'ordre historique.
- II. Elle mettra en valeur des domaines de recherche et des questionnements qui renouvellent l'approche générale de l'histoire de la France, ainsi que différents thèmes historiques. Sont ici évoqués, à titre d'exemple : les durées et les filiations ; l'homme et la nature ; les faits religieux ; les politiques symboliques ; l'histoire de l'entreprise ; celle de la violence et des guerres ; celle des colonies et de l'outre-mer ; celle des arts, des œuvres et des créations, des images et des sons.
- III. Tous les publics devront y trouver les preuves d'une politique de démocratisation et de renouvellement de la connaissance du passé de la France. Seront accueillis de manière particulièrement attentive : le « grand public » des amateurs d'histoire ; les touristes nationaux et étrangers ; les professionnels en formation ; les enfants et les jeunes.
- IV. Son ambition sera démultipliée par une offre numérique ambitieuse, attachée à la valorisation de l'histoire par la référence documentaire, la mise à disposition de sources, la hiérarchisation des initiatives et l'orientation des internautes. Son site de préfiguration sera lancé en septembre 2011 et son portail dans le courant de l'année 2012.
- V. Sa « galerie des temps », permanente et évolutive, fera parcourir l'histoire de la France en proposant deux entrées : une dorsale chronologique signalant temps et espaces ; des cellules ouvrant sur la dorsale et pouvant être parcourues de manière autonome, qui présenteront des « moments d'histoire », toujours actualisés par la recherche. Elle combinera

ainsi le respect du « regard premier » sur l'histoire de France, l'exposition du cours des siècles et des héritages, la comparaison avec d'autres exemples nationaux et la mise à distance critique.

- VI. La Maison contribuera à la réflexion sur la nature de l'exposition d'une question d'histoire. Elle proposera de grandes expositions d'intérêt régional, national, européen et international ; des expositions de taille moyenne ; des expositions-dossier très mobiles ; des rencontres multiformes (fêtes, journées, prix, cafés, etc.) et, tous les deux ans, une réflexion historique et une animation culturelle démultipliée sur un grand sujet d'histoire. Toutes ces manifestations seront organisées en liaison avec ses partenaires et orchestrées par ses correspondants.
- VII. Nécessairement européenne, inscrite dans l'action culturelle extérieure de la France, sensible à l'histoire des transferts culturels comme au « postcolonial », la Maison aura vocation au décloisonnement scientifique et culturel, à l'ouverture aux histoires du monde et à la valorisation de la culture historique française à l'étranger.
- VIII. Elle s'attachera à valoriser la recherche sur l'histoire de la France par l'accueil de résidents français et étrangers, l'installation d'un réseau régional et international de correspondants, l'organisation chaque année de « Rencontres de l'histoire de demain » et d'une « Université populaire », la publication et la mise à disposition de ressources documentaires.
- IX. La Maison ne pourra devenir un pôle de rassemblement qu'en favorisant et accueillant les initiatives, en multipliant les partenariats et en les mettant en synergie jusqu'à constituer un réseau. Sans négliger les réseaux professionnels existants, elle aura pour « partenaires premiers » neuf musées nationaux et six autres établissements, dont les activités et les ressources vont de la préhistoire à nos jours. Elle travaillera aussi avec les grandes institutions de référence, favorisera les rencontres dans les « mille lieux d'histoire et de mémoire » dispersés en France et nouera des liens étroits avec de grands établissements à l'étranger.
- X. Une exposition de préfiguration, sur « La France, quelle histoire ! », ouverte à la fin de l'année 2012, apportera la première pierre à la construction de la Maison. La singularité historique de la France, dans son contexte européen et mondial, y sera abordée sous différents aspects.

Une synthèse

Installé par le ministre de la Culture et de la Communication le 13 janvier 2011, le Comité d'orientation scientifique de la Maison de l'histoire de France réfléchit depuis cette date à la conception, selon les mots du ministre, d'un « établissement culturel qui aura vocation à présenter au plus large public, sous des formes variées et évolutives, le rapport que les Français et tous ceux qui vivent en France – en métropole comme outre-mer – ont entretenu et entretiennent avec l'histoire, mais aussi avec les mémoires, les patrimoines et les cultures ». Fruit des travaux du Comité, l'« avant-projet » de la Maison de l'histoire de France livré aujourd'hui au public se propose de dessiner les contours intellectuels de cette future Maison.

Lieu d'exposition, d'information et de réflexion sur le passé de la France, la Maison de l'histoire de France aidera à la diffusion et la transmission de la connaissance historique, en montrant et en expliquant des documents, des traces, des images et des sons, des œuvres et des idées. Elle cherchera à comprendre et faire comprendre, et s'efforcera de faciliter l'accès, par le biais de la culture historique, à une certaine vérité de soi-même, des autres et du monde. Cette vocation sous-entend naturellement que la Maison ne sera ni une école d'application identitaire, ni la tribune d'une histoire officielle, ni non plus un étalage de diversités et de pluralités d'où seraient perdues de vue la singularité et la continuité de notre pays.

Accueillir tous les publics

Consciente du décalage entre l'histoire savante et la soif d'histoire manifestée par le grand public, consciente aussi des mille réalités que recouvre le terme d'« historien », de l'universitaire chevronné au professeur de collège, du diplômé de l'École des chartes à l'animateur d'une ville d'art et d'histoire, du conservateur de musée à l'érudit local en passant par le romancier ou le

scénariste, la Maison de l'histoire de France s'efforcera, dans un souci constant de rigueur et de sérieux, d'offrir à chacun des réponses adaptées à son désir en matière d'histoire.

Située dans le centre de Paris, elle bénéficiera de cet emplacement privilégié, au cœur d'un quartier dont les institutions culturelles accueillent chaque année entre cinq et six millions de visiteurs. Ouverte au plus grand nombre grâce à une politique tarifaire attractive, elle sera pour tous les publics traditionnels des musées d'histoire et les amateurs de patrimoine historique un lieu de rencontre naturel. Elle s'attachera en outre à attirer et à fidéliser, d'une façon ambitieuse et inventive, trois autres catégories de publics : le public des touristes, de proximité, nationaux ou étrangers : public chaque année attiré en masse par la France, mais qui souffre de l'absence d'un lieu offrant une synthèse sur l'histoire de ce pays et, de la même façon, d'un lieu de réflexion sur les transferts culturels et l'histoire comparée des peuples, des nations et des États. Ne serait-il pas enrichissant qu'un touriste japonais ou américain puisse comparer la chronologie de l'histoire de son pays avec celle de l'histoire de France ? Le public des professionnels en formation initiale ou continue, public d'actifs pour qui la recherche d'une reconversion ou d'un complément de formation pourrait s'accompagner d'une proposition de redécouverte des notions de transmission et d'héritage, par le biais de l'histoire du travail, des techniques et des professions ; le jeune public enfin, vers lequel la Maison de l'histoire de France souhaiterait effectuer un effort particulier, en conjuguant les nécessités de l'enseignement scolaire et la curiosité de chaque enfant ou de chaque adolescent. S'appuyant sur les acquis décisifs des services éducatifs, la Maison souhaite explorer des voies complémentaires, inventer en quelque sorte une « Main à la pâte » historique qui stimule l'attrait pour l'histoire comme celle-ci l'a fait pour l'enseignement des sciences.

Une offre numérique ambitieuse

L'offre vers le public sera conçue à la fois de façon réelle et virtuelle, chacun de ces deux domaines répondant à l'autre, le complétant et l'enrichissant. C'est pourquoi la Maison développera une stratégie numérique qui soulignera l'actualité de l'histoire, reflètera ses activités et celles de ses partenaires – un calendrier des manifestations culturelles historiques en France, ainsi que leur conservation virtuelle, sous des modalités à définir, paraîtraient utiles – et mettra à la disposition de chacun, d'une façon ordonnée et distanciée, des ressources documentaires. L'offre numérique de la Maison sera présente dans sa muséographie, en lien avec tous les autres types de médiation. Elle se déclinera aussi par des productions propres, en particulier dans le domaine de l'éducation électronique. En partenariat avec les grands acteurs de ce domaine, la Maison s'efforcera de mettre à disposition des archives audiovisuelles, et explorera les voies d'une WebTV ou d'une télévision connectée. Sa stratégie numérique s'appuiera d'abord sur un site internet de préfiguration, ouvert à l'automne 2011, puis sur un portail, qui ouvrira dans le courant de l'année 2012 et dont le contenu s'enrichira progressivement.

Une galerie des temps

Pièce maîtresse de l'offre de la Maison, la galerie des temps occupera une superficie qui ne devrait pas être inférieure à 2 500 m². Parce que l'histoire de France ne saurait se résumer au maniement d'une console de jeux, parce que rien ne remplace le contact avec la matérialité de l'objet, cette galerie donnera à voir une synthèse de l'histoire de France, des premières traces de l'homme sur le territoire jusqu'à nos jours. En insistant sur la continuité sans manier la téléologie, en montrant le mélange de ruptures et de cohérence qui forment la trame de l'histoire d'une nation, la galerie donnera sur l'histoire de France un regard distancié et interrogateur, qui s'efforcera sans cesse de susciter la surprise et de stimuler l'intelligence du visiteur. L'espace sera articulé en deux grands ensembles : une dorsale chronologique, qui permettra de parcourir le temps dans sa continuité ; des cellules, ouvrant sur cette dorsale, qui présenteront des moments d'histoire. La dorsale chronologique permettra au visiteur d'entrer lui-même dans l'histoire et de mesurer la profondeur du temps ; en multipliant et en croisant les séries chronologiques, elle permettra à chacun d'inscrire son propre temps – celui de sa famille ou de son pays – dans le temps de l'histoire de France ; elle couplera autant que possible les éléments chronologiques et

les cartes, et montrera aussi bien les grandes lignes de l'évolution des institutions politiques que celles de la vie quotidienne. Les « arrêts sur histoire » que seront les moments ne seront pas exhaustifs et seront, dans la mesure du possible, régulièrement renouvelés. Chacun d'entre eux sera construit suivant le même principe, et présentera à la fois des éléments de connaissance (images, objets), le travail de l'historien confronté à ces éléments, et la mémoire du moment, en montrant ses différentes interprétations historiographiques.

La Maison de l'histoire de France ne possèdera pas de collection en propre. Tout en mettant en œuvre toutes les possibilités de la muséographie virtuelle, elle exposera néanmoins, au moyen de prêts ou de dépôts avec des institutions partenaires, des objets authentiques, sur lesquels elle s'attachera à porter un regard historique.

Des expositions et autres rencontres

Sans empiéter sur le domaine des beaux-arts, où nombre d'institutions culturelles françaises excellent, la Maison développera, en complément de la galerie des temps, des cycles d'expositions temporaires de questions d'histoire. L'organisation et les contours de celles-ci donneront lieu, d'ici à l'ouverture de la Maison, à une réflexion approfondie, qui s'appuiera sur les exemples existants. Sans récuser la valeur esthétique des objets montrés, ces expositions s'efforceront de montrer l'histoire de phénomènes, d'institutions, de relations entre la France et différents pays... Elles remettront les objets et les textes historiques dans leur contexte, expliqueront les problématiques qui s'y attachent et leur histoire. Elles pourront être de grande ampleur – ainsi d'une exposition sur les relations franco-chinoises à travers les siècles – aussi bien que de taille moyenne ou modeste, pour faire connaître par exemple au public les fruits de l'achèvement d'un programme de recherche en sciences humaines soutenu par l'Agence nationale de la recherche. Elles s'attacheront sans exclusive à tous les domaines de l'histoire, en s'articulant dans la mesure du possible ou du souhaitable aux calendriers culturels européen et français. La Maison de l'histoire de France mettra en valeur, dans son calendrier d'expositions, les institutions de son réseau, par le biais de coproductions ou bien de l'accueil à Paris d'expositions locales. Un calendrier proposant chaque année une grande exposition, deux expositions de taille moyenne et trois ou quatre expositions-dossier paraît correspondre aux ambitions de la Maison.

À ces expositions, qui seront toujours assorties de cours, conférences, rencontres, projections, publications, s'ajouteront différentes manifestations, dont les contours sont encore à préciser, qui inscriront la Maison dans l'espace médiatique : journées de l'histoire de France, prix de l'histoire de France, etc.

Une valorisation de la recherche

Le paysage de la recherche française en sciences humaines est riche et varié. La Maison de l'histoire de France ne deviendra pas un institut supplémentaire de recherche, une université-bis ou un deuxième CNRS. En revanche, attachée à la diffusion la plus large de la connaissance historique, elle doit acquérir dans les cercles universitaires une légitimité, et s'efforcer de bâtir des ponts entre ces cercles et le public de ses visiteurs, qu'ils soient réels ou virtuels. La Maison développera donc par différents biais une politique de valorisation de la recherche. Elle pourra d'abord accueillir des résidents, pour des durées limitées, dont les thèmes de recherche seront en lien avec ses activités culturelles : ainsi, un chercheur étranger sur l'histoire de France pourra résider à la Maison le temps de préparer une exposition qui y sera produite et le cycle de conférences et de rencontres qui y sera associé. Sur le plan local, la Maison développera un collège de correspondants, représentant des différentes facettes du domaine culturel historique. La mission de ces correspondants sera de relayer les activités et les offres de la Maison, et de faire remonter vers celle-ci les initiatives et les expressions de besoins. Ce réseau sera mis à profit pour l'organisation d'une « université populaire » autour de l'histoire, articulée à la fois autour de l'histoire de France en général et autour du calendrier culturel de la Maison. Seront ainsi proposés des cours, des conférences, des rencontres, des cours d'initiation à la méthode historique, des débats d'actualité... Pour un public plus averti, la Maison développera aussi une politique d'aide à la publication, numérique ou imprimée, de sources historiques et

d'outils pour les historiens (bibliographies, guides de sources). Elle organisera également, à un rythme régulier, des « rencontres de l'histoire de demain », où tous les acteurs de l'histoire (chercheurs professionnels, personnels du patrimoine, etc.) seront amenés à réfléchir sur l'épistémologie et les méthodes de l'histoire, et à comparer méthodes, sources et approches.

Un réseau de partenaires

La Maison de l'histoire de France agira en interaction avec une multiplicité d'institutions qui ont à connaître de l'histoire, sous une forme ou sous une autre, et qui peuvent s'inscrire dans quatre ensembles distincts. Viennent d'abord les « partenaires premiers » ; parmi eux, neuf musées nationaux, dont le ministre de la Culture a souhaité qu'ils forment avec la Maison une confédération : le musée national de Préhistoire des Eyzies-de-Tayac (Dordogne) ; le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ; le musée de Cluny-musée national du Moyen Âge (Paris) ; le musée national de la Renaissance à Écouen (Val-d'Oise) ; le musée national du Château de Pau (Pyrénées Atlantiques) ; le musée des Plans-reliefs à l'hôtel des Invalides (Paris) ; l'établissement public du Château de Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; le musée national de Malmaison et Bois-Préau (Hauts-de-Seine) et ses annexes (musées de l'île d'Aix et maison Bonaparte d'Ajaccio) ; les musées et domaine nationaux de Compiègne (Oise) et le musée national de la coopération franco-américaine de Blérancourt (Aisne). S'y ajouteront six institutions supplémentaires, dont les collections et les missions complètent le spectre d'activité de la Maison : le musée Carnavalet d'histoire de Paris, le Centre historique minier de Lewarde (Nord), le Centre européen du résistant déporté du camp du Struthof (Bas-Rhin), la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) à Nanterre (Hauts-de-Seine) et son musée d'histoire contemporaine de l'hôtel des Invalides à Paris, le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) à Marseille (Bouches-du-Rhône), les Archives nationales d'Outre-mer à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Avant la création de l'établissement public de la Maison de l'histoire de France, le ministère de la Culture et de la Communication fixera les liens avec le nouvel établissement des neuf musées nationaux concernés par le projet. L'association de préfiguration et le Comité d'orientation scientifique, quant à eux, auront pris les contacts nécessaires avec les six autres établissements pour définir des mesures concrètes de partenariat, et prépareront des conventions pour mettre en œuvre ces mesures.

Dans un second ensemble apparaîtront les grandes institutions de référence historique : grandes institutions culturelles (Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, musée du Louvre...), grands musées d'histoire de province (musée Dauphinois à Grenoble, musée d'Aquitaine à Bordeaux...), institutions de la représentation nationale et hauts lieux nationaux (Assemblée nationale et Sénat, Panthéon...). Viendront ensuite les « mille lieux d'histoire et de mémoire » qui parsèment notre pays : musées, Villes et Pays d'art et d'histoire, services d'archives départementales et municipales, bibliothèques, monuments, sociétés savantes, historiques et mémoriaux, maisons de grands hommes et d'écrivains, unités de recherche universitaires... Pour tous ces lieux, et en lien avec les réseaux professionnels qui les fédèrent déjà, la Maison sera un lieu d'échange et de partage d'information, de propositions et d'initiatives culturelles, réelles ou virtuelles. Elle s'efforcera de faire vivre ce réseau par l'adoption d'un thème bisannuel de recherche, susceptible de mettre en valeur simultanément les fonds et collections d'institutions diverses. Choisis et annoncés de façon anticipée, ces thèmes seront déclinés sous la forme de publications, de rencontres et de manifestations locales, avant d'être clos par une grande exposition, à vocation itinérante.

Le dernier ensemble constitutif du réseau de la Maison sera européen et international. Par des échanges réguliers avec les sociétés savantes étrangères dédiées à l'histoire de France, la Maison s'efforcera de faire connaître auprès du public français les travaux des historiens étrangers. Elle nouera aussi des liens avec ses « sœurs » des autres pays d'Europe et d'ailleurs : musée du Risorgimento à Turin, musée de l'Europe et future Maison de l'histoire européenne à Bruxelles, Imperial War Museum à Londres, musée national d'Écosse à Édimbourg, Deutsches Historisches Museum à Berlin, Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland à Bonn, musée national d'histoire des États-Unis à Washington, musée de la Civilisation à Québec.

L'établissement public de la Maison de l'histoire de France sera créé le 1^{er} janvier 2012. Il mettra en œuvre, à la fin de la même année et dans un lieu emblématique, une exposition de préfiguration qui, sous le titre provisoire de « La France, quelle histoire ! », dira la France, à partir de plusieurs thèmes qui semblent l'incarner dans sa singularité.

Le Comité d'orientation scientifique est confiant dans le fait que l'État saura, tout au long de ce processus, rendre possible, par les investissements humains et matériels nécessaires, l'ensemble des préconisations contenues dans le présent avant-projet.

De l'avant projet au projet de la Maison de l'histoire de France

Le Comité d'orientation scientifique a souhaité que l'avant-projet de la Maison de l'histoire de France fasse l'objet d'une large concertation, de sorte que le projet final bénéficie des contributions et des propositions de chacun. Celle-ci s'effectuera par le biais de différents dispositifs :

- I. L'avant-projet fera l'objet d'une présentation sommaire et sera téléchargeable dès le 16 juin sur le site www.maison-histoire.fr. Les internautes auront la possibilité de donner leur avis sur ce texte en écrivant à l'adresse concertation@maison-histoire.fr
- II. L'avant-projet sera aussi envoyé nommément à un large éventail de personnalités qualifiées : présidents et professeurs d'université, membres de centres de recherche, directeurs de musée, de services d'archives et de bibliothèques, professeurs d'histoire et géographie, directeurs régionaux des affaires culturelles et directeurs culturels de collectivités territoriales... Cet envoi sera accompagné d'un appel à commentaire ; ces commentaires seront demandés pour la mi-octobre, de façon à pouvoir être exploités et pris en compte par le Comité d'orientation scientifique pour la rédaction du projet définitif.
- III. Une série de rencontres sera organisée à Paris et dans plusieurs capitales régionales entre septembre et novembre prochain. Chaque rencontre s'articulera autour d'une présentation de l'avant-projet par des membres du Comité d'orientation scientifique auprès des acteurs régionaux des « mille lieux d'histoire » (musées, mémoriaux, services d'archives associations et sociétés savantes, centres de recherche...). Cette présentation permettra de répondre aux questions des professionnels et de prendre en compte les propositions et les commentaires exprimés. Ces rencontres seront également l'occasion d'ajouter un dialogue direct au travail de collecte des contributions écrites. Les comptes rendus de ces rencontres pourront être téléchargés sur le site de préfiguration de la Maison de l'histoire de France.
- IV. L'avant-projet sera présenté à différents réseaux professionnels, à l'occasion de réunions parisiennes des membres de ces réseaux : archives départementales, Villes et pays d'art et d'histoire, musées et mémoriaux des conflits contemporains, directions régionales des affaires culturelles...
- V. Enfin, le Comité d'orientation scientifique poursuivra sa réflexion, en auditionnant en particulier différents experts du monde de la culture, de l'enseignement et de la recherche.

Le Comité d'orientation scientifique remettra officiellement au ministre de la Culture et de la Communication le texte du projet définitif à la fin de l'année 2011.

Informations pratiques

Association de préfiguration de la Maison de l'histoire de France

56, rue des Francs-Bourgeois – 75 003 Paris

Tél : 01 40 27 66 83

Président : Jean-François Hebert, Président du château de Fontainebleau

Directeur : Charles Personnaz

Site Internet

Avant-projet de la Maison de l'histoire de France accessible en ligne dès le 16 juin 2011

et téléchargeable sur www.maison-histoire.fr

(avis et commentaires des visiteurs souhaités)

Contact presse de l'Association de préfiguration de la Maison de l'histoire de France

Heymann, Renoult Associées

Sarah Heymann, Vivien Ayroles, Lucie Cazassus et Annabelle Floriant

v.ayroles@heyman-renoult.com

l.cazassus@heyman-renoult.com

a.floriant@heyman-renoult.com

29, rue Jean-Jacques Rousseau – 75 001 Paris

Tél. 01 44 61 76 76

www.heyman-renoult.com